

Convention Simplifiée de Formation N° 5624128

Entre les soussignés :

♦ **CEFIRC Mourenx**

1 Avenue Pierre Angot
64 150 MOURENX
Siret : 433 785 946 00032
Numéro de Déclaration d'Activité : 72640201664 enregistré auprès
du Préfet de Région NOUVELLE AQUITAINE
Représenté par : **M. VERDIER Marc**

♦ **LIP PAU INDUSTRIE ET BATIMENT SAS**

131, avenue Jean Mermoz
64140 BILLERE
Siret : 87942805000964

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la 6ème partie et des catégories prévues à l'article L.6313.1 du Code du Travail relatif à la formation professionnelle continue tout au long de la vie

Article 1 : Objet de la Convention

L'action envisagée entre dans l'une des catégories d'actions prévues par les articles L. 6313-1 et L6314-1 du Code du Travail :

Action de formation

Cette action de formation est définie par le programme joint à cette convention qui contient toutes les informations réglementaires en vigueur.

Chaque action de formation est définie par un programme joint à la présente convention.

N° session : 261012A

CEFIRC Mourenx organise l'action de formation suivante :

Intitulé	: FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE BT : B1V, B2V, BR, BC
Objectifs	: - Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité définies dans la Norme C 18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques - S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leurs établissements
Moyens, méthodes	: Support pédagogique illustré de schémas et de photos, vidéos, exercice pratique obligatoire sur site de l'entreprise ou dans nos locaux à l'aide d'armoires pédagogiques portatives. Remise à l'employeur d'un avis d'habilitation prérempli en fonction des résultats obtenus à l'évaluation. Remise d'un livret de prescriptions de sécurité
Modalités Evaluation	: Validation des acquis (savoirs et savoir-faire) à partir d'un questionnaire d'évaluation des connaissances et de mise en situation pratique
Format Formation	: Présentiel
Contenu formation	: Détaillé dans la fiche programme en pièce jointe
Durée - Dates	: 21 heures réparties sur 3 journées du 20 au 22 juillet 2026
Lieu	: CEFIRC - 1, avenue Pierre Angot - 64150 MOURENX - Tél : 05.59.71.70.15 -
Participant(s)	: <i>LABROUCHE Julien</i>
Intervenants	: - <i>BERTHOMIER Grégory - Consultant formateur salarié</i>
Effectif de la session	: minimum : 4 - maximum : 12

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail
A ce titre, une fois la formation terminée, nous devons déclarer la participation du(es) stagiaire(s) à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'Etat. >> **Merci de demander à votre(vos) salarié-e(s) de se munir de leur numéro de Sécurité Sociale lors de cette formation.**

Article 2 : Modalités Financières

L'engagement pris par l'entreprise en vertu de la présente convention porte sur un montant de :

Libellé	Financier	Qté	Remise	Prix Unit. HT	TVA	Total HT
Frais Pédagogiques	LIP PAU INDUSTRIE ET	1	0	580.00 €	116.00 €	580.00 €
Total HT :						580.00 €
TVA :						116.00 €
TOTAL TTC :						696.00 €

Conditions de Paiement : LIP PAU INDUSTRIE ET BATIMENT - BILLERE : Règlement à 45 jours date de facture

Article 3 : Extrait CGV

Annulation des formations à l'initiative du Client : à l'exception d'un cas de force majeure, l'organisme se réserve le droit de facturer directement au client des frais d'annulation selon les conditions suivantes :

- De 20 à 8 jours avant la formation terminée : 50% de la commande
- De 7 jours au démarrage de la formation : 100% de la commande

Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

CEFIRC Mourenx

1 Avenue Pierre Angot - 64150 MOURENX
Tél. : 0559717015 - Site internet : <https://www.cefirc.fr/> - E-mail : contact@groupepelfc.com
SARL au capital de 19000EUR - N° TVA Intra. : FR30 433 785 946 - Code NAF : 8559A

En cas de modification des éléments ci-dessus indiqués, la facture annulera et remplacera la présente convention.

La signature de la présente convention emporte l'acceptation des Conditions Générales de Vente jointes par courriel.

Fait à MOURENX, le 8 juillet 2026

En deux exemplaires originaux dont un pour chacune des parties.

Pour LIP PAU INDUSTRIE ET BATIMENT SAS

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP
18 Impasse de l'Asphalte - 69366 LYON 07
Tél. 04 72 70 08 05 / www.lip.com
SIREN 878428041 / APE 78.20 Z
SAS au capital de 1 000 000 €

Pour CEFIRC Mourenx

Marc VERDIER

Directeur

CEFIRC
CENTRE DE FORMATION AGREE
1 Av. Pierre Angot - 64150 MOURENX
05 59 71 70 15
FR 30 433 785 946
N° TVA Intr. : FR30 433 785 946